Février 2017 - N° 58

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Sept Camerounais qui brillent dans les institutions internationales

Albert Zeufack, Vera Songwe, René Awambeng, Célestin Monga, Constant Aimé Lonkeng Ngouana, Janvier Litse, Emmanuel Noubissie Ngankam

Pour Alamine Ousmane Mey, « *il faut réduire le train de vie de l'Etat* »

Entretien avec Modeste Mopa Fatoing, DG des Impôts

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

APP DISPONIBLE POUR IOS ET ANDROID

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Pour la fierté du pays

Le Cameroun n'attire pas seulement des investisseurs étrangers sur son sol, ses cadres sont inversement attirés par des carrières compétitives sur l'échiquier international. Discrets et efficaces, de jeunes Camerounais brillent au sein d'organismes planétaires depuis plus d'une décennie. Si très souvent, quelques-uns postulent en solitaire, l'État du Cameroun s'implique pleinement en cautionnant certaines candidatures jugées crédibles. Pour la fierté du pays et des postulants eux-mêmes. Ainsi, une belle brochette de cadres et techniciens camerounais représente dignement leur drapeau hors de leurs frontières : en Europe, aux Amériques, mais surtout dans des institutions financières européennes et africaines. Ils officient à la Banque mondiale, au FMI (Fonds monétaire international), au sein des institutions de Bretton Woods, tout autant qu'ils s'affirment à la BAD (Banque africaine de développement), chez Afreximbank, tout comme à la SFI (la Société financière internationale), la filiale de la Banque mondiale spécialisée dans le financement du secteur privé. Parmi eux, huit patrons portent haut le label du Cameroun et constituent des pôles précieux de financements des projets sur la sphère internationale et au Cameroun. Nous avons voulu vous les faire découvrir dans cette édition d'*Investir au Cameroun*.

Si le pays des *Lions indomptables* est représenté par de dignes ambassadeurs de la finance camerounaise à l'étranger, le Cameroun se modernise également de l'intérieur. Il peaufine et perfectionne son dispositif fiscal et le fait savoir, par la voix la plus autorisée : celle du directeur général des Impôts. Dans une interview à bâtons rompus, il expose dans nos colonnes les nouvelles dispositions contenues dans la Loi de finances 2017 de l'État du Cameroun. Ainsi, la dématérialisation de plusieurs procédures permettra-t-elle de payer les vignettes automobiles 2017 au guichet des assurances et ne feront plus l'objet d'affichage sur les pare-brises des véhicules. Ce n'est là qu'une des nombreuses mesures à découvrir dans votre magazine. Autre révolution mise en place par le Gouvernement : la validation du manuel unique de procédures de contrôles des investissements publics, tant pour le bien-être des populations que des investisseurs. En amont, il vise à réduire le train de vie et de fonctionnement de l'État en vue de respecter les engagements pris envers le FMI. Pour faire face à la crise, le Cameroun se dote parallèlement d'un important potentiel hydroélectrique à travers les barrages de Lom-Pangar, Memve'ele, Mekin et d'autres chantiers en cours de réalisation.

Le secteur des TIC est loin d'être le parent pauvre de cette édition d'*Investir au Cameroun*. Il s'agit d'un volet ouvert qui offre une multitude d'opportunités, aussi rentables les unes que les autres. Le Cameroun ne finit pas de s'arrimer dans l'univers du MAC (Mobile Account Connected), une autre façon de transferer de l'argent par téléphone via des cartes bancaires simplifiées. Last but not least, l'équipe d'Investir au Cameroun se joint à moi pour adresser ses félicitations aux Lions indomptables, héros de la CAN-Gabon 2017. Là encore une belle manière de faire entendre la voix des Camerounais hors de leurs frontières...

AU SOMMAIRE

DOSSIER

08 • Des étoiles camerounaises dans le ciel des institutions internationales

09 • Albert Zeufack, le stratège de la région Afrique à la banque mondiale

09 • Vera Songwe change de siège à la BM et devient Représentante résidente de la SFI au Sénégal

10 • Débauché du groupe Ecobank, René Awambeng officie désormais chez Afreximbank

10 • Célestin Monga promu à la Vice-présidence de la BAD, après une pige à l'ONUDI

11 • Constant Aimé Lonkeng Ngouana, le porte-voix du FMI en Jamaïque

11 • Janvier Litse chapeaute le Bureau régional Afrique de l'Ouest de la BAD

11 • Emmanuel Noubissie Ngankam, l'ancien journaliste qui brille à Bretton Woods

LEADER DU MOIS

34 • Kate Fotso, la « *dame de fer* » de la filière cacao au Cameroun, est la femme la plus riche du pays

INTERVIEW

12 • Modeste Mopa Fatoing : « *Nous travaillons à la dématérialisation de nos procédures et des différents titres donnant lieu à la contrefaçon* »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Brice R. MBODIAM, Assongmo NECDEM.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Nils COUTURIER, Thomas ROBERT

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

GESTION PUBLIQUE P 16-19

FINANCE P 20-21

AGRO P 22-24

TIC & TELECOM P 25-26

ENERGIE P 27-29

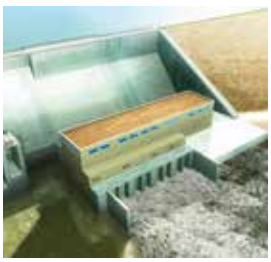

MINES P 30-31

INFRASTRUCTURES P 32-33

CASTING

JACQUELINE KOUNG À BESSIKÉ

Le programme des réformes de la gestion du système foncier camerounais connaîtra un coup d'accélérateur au cours de l'année 2017. En effet, défendant le budget de son département ministériel devant la Commission des finances de l'Assemblée nationale, la ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières, Jacqueline Koung à Bessiké, a annoncé qu'une enveloppe de 6,8 milliards de francs CFA (un peu plus de 25% de l'enveloppe budgétaire globale de ce ministère) sera consacrée aux réformes en cours.

Ces investissements, a-t-elle précisé, serviront principalement à mettre en place une infrastructure technique numérisée devant conduire à la densification du réseau géodésique national ; à la modernisation des enquêtes et au renforcement des capacités des agents en charge de la gestion des questions foncières dans le pays. Au Cameroun, la gestion du foncier se heurte encore à beaucoup d'épines, dont la moindre n'est pas la corruption des agents en charge de ces questions.

PATRICE MELOM

Le 1er décembre 2016, au cours d'une audience avec le chef de la délégation de l'Union européenne au Cameroun, Françoise Collet, le directeur général du port autonome de Kribi, Patrice Melom, a révélé que le premier bateau commercial accostera au port en eau profonde de Kribi avant la fin du mois de mars 2017. Plus grande infrastructure portuaire jamais construite dans le pays, le port en eau profonde de Kribi, dans la région du Sud-Cameroun, n'est toujours pas opérationnel, alors que les travaux de construction de sa première phase (digue de protection, terminal à conteneurs et terminal polyvalent, équipements de manutention portuaire, adduction d'eau et électricité, voie de desserte, etc.) sont achevés depuis plus d'un an.

A l'origine de ce blocage, apprend-on de bonnes sources, se trouvent les retards pris dans la conduite des procédures administratives devant aboutir à l'opérationnalisation du nouveau port. Il en est ainsi, par exemple, de la signature des contrats avec les concessionnaires devant opérer les deux terminaux, qui restent attendus depuis plusieurs mois.

JACQUIS KEMLEU TCHABGOU

Centre technique de l'agroalimentaire du Cameroun (CTA-CAM). Ainsi est dénommé le futur centre d'analyse des produits agroalimentaires transformés, qui vient de voir le jour au Cameroun. C'était au sortir d'une Assemblée générale constitutive à laquelle ont pris part des industriels, des représentants du gouvernement, de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), tous partenaires dans ce projet.
Cette structure, dont le processus d'opérationnalisation a été aussitôt enclenché, veillera principalement à l'application et au respect des normes édictées dans le pays en matière d'agroalimentaire, avant la mise sur le marché des différents produits. Structure gérée par le secteur privé, le CTA-CAM, dont la présidence du Comité d'orientation a été confiée au secrétaire général de l'Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun (ASROC), Jacquis Kemleu Tchabgou ambitionne, apprend-on, d'améliorer la compétitivité des entreprises camerounaises et de garantir la sécurité alimentaire dans le pays.

JEAN KISITO MVOGO

Au cours d'une audience chez le ministre des Mines, rencontre à laquelle il a conduit les experts du Comité international du Processus de Kimberly en mission d'évaluation au Cameroun, Jean Kisito Mvogo, le secrétaire national permanent du Processus de Kimberley dans le pays, a récusé les accusations de trafic des diamants centrafricains portées contre le Cameroun par Partenariat Afrique Canada (PAC).
M. Mvogo n'a cependant donné aucun détail étayant sa posture en rapport avec une enquête du PAC publiée le 2 décembre 2016, lequel document présente le Cameroun comme étant une plaque tournante du trafic illicite des diamants de sang centrafricains. Intitulé « *Du conflit à l'illégalité : Cartographier le commerce des diamants de la République centrafricaine au Cameroun* », ce rapport révèle que « *le Cameroun permet à des diamants de conflit provenant de la République centrafricaine de franchir ses frontières et de pénétrer la chaîne d'approvisionnement légale, en raison de ses faibles contrôles, de la contrebande et de la corruption* ».

EMMANUEL DE TAILLY

Un Conseil d'administration de la Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC) tenu à Paris le 7 décembre 2016, a procédé à la nomination d'Emmanuel de Tailly au poste de Directeur général de cette entreprise. Il remplace Francis Batista, qui, en 2013, avait succédé au Camerounais André Siaka à la tête de cette filiale du groupe français Castel. Emmanuel de Tailly, qui était avant cette nomination le Directeur régional Océan Indien du groupe Castel et PDG adjoint des Brasseries Star, à Madagascar, a officiellement pris ses fonctions à la tête de la société leader du marché brassicole au Cameroun en janvier 2017.
A la faveur de cette nomination, le nouveau promu retrouve un pays dans lequel il aura séjourné entre 2000 et 2003, au moment où il était le Directeur régional Afrique centrale de Maersk. Le nouveau DG des Brasseries du Cameroun totalise douze années d'expérience au sein du groupe Castel. Il a tour à tour occupé les postes de Directeur général des Brasseries du Tchad, du Togo et de la RDC.

VINCENT BOLLORÉ

Après la fermeture il y a quelques années des salles de cinéma Le Wouri et Le Paradis, Douala, la capitale économique du Cameroun, a une nouvelle salle de cinéma et de spectacles depuis le 18 janvier 2017. Baptisée Canal Olympia et construite au quartier Bessengué, cette salle de cinéma et de spectacles est la seconde du réseau éponyme au Cameroun, après celle inaugurée le 14 juin 2016 dans la capitale du pays, notamment sur le campus de l'Université de Yaoundé I.
Construites par le groupe français Vivendi, contrôlé par l'industriel Vincent Bolloré, les salles Canal Olympia « *proposent 18 séances de cinéma par semaine, six jours sur sept, avec des films à l'affiche sortant le plus souvent en même temps qu'en France. Trois séances sont réservées chaque semaine à un film destiné aux plus jeunes et une journée entière est consacrée chaque mois au cinéma africain et de Nollywood. Des concerts d'artistes africains et internationaux sont également prévus dans un second temps* ».

Des étoiles camerounaises dans le ciel des institutions internationales

Dans les années 70-80, le Cameroun était connu pour son Makossa, un rythme musical local, exporté vers l'Afrique et même l'Europe par de talentueux artistes-musiciens du terroir. Et puis vinrent les années 90. Avec la fabuleuse épopée des Lions indomptables, l'équipe fanion du football du Cameroun, à la Coupe du monde organisée en Italie au mois de juin 1990.

Depuis lors, et ce malgré les prestations désormais en demi-teinte de notre équipe nationale, l'évocation du nom Cameroun sous d'autres cieux rappelle inéluctablement des noms tels que Roger Milla ou encore Samuel Eto'o. A côté de ces légendes du football, il y a bien sûr le géant Manu Dibango, mais aussi les Richard Bona et autres Jean Dikoto Mandengué, qui ont fini, ces dernières années, par faire croire au monde entier que la guitare basse a été inventée au Cameroun. Tellement ils ont domestiqué cet instrument de musique.

Cependant, loin de l'exposition qu'offre un stade de football, un concert de musique dans une salle de spectacles de renom ou encore une interview télévisée, il existe bien d'autres Camerounais qui défendent tout aussi dignement le drapeau national. Parfois inconnus de leurs compatriotes, ils n'en demeurent pas moins d'importants ambassadeurs du Cameroun. Par leurs talents respectifs. Par leurs parcours parfois singuliers ou parsemés d'embûches, mais généralement couronnés de succès. Au bout du compte.

> En dehors de Célestin Monga, dont le nom rappelle certainement les années dites « de braise » au Cameroun, des économistes tels que René Awambeng ou encore Constant Aimé Lonkeng Ngouana étaient jusqu'ici inconnus du grand public.

L'évocation des trajectoires d'une dizaine d'entre eux est l'objet de la présente somme. En plus d'être tous des Camerounais, ils ont en commun le fait de travailler dans les institutions faîtières de l'économie africaine ou mondiale. Evidemment, cette sélection ne saurait être frappée du sceau de l'exhaustivité, puisqu'elle n'est que le fruit de certaines circonstances favorables.

En effet, en dehors de Célestin Monga, dont le nom rappelle certainement les années dites « de braise » au Cameroun, des économistes tels que René Awambeng ou encore Constant Aimé Lonkeng Ngouana étaient jusqu'ici inconnus du grand public. Ce n'est qu'à la faveur de leurs récentes nominations à des postes stratégiques, au sein d'Afreximbank et du FMI, qu'ils ont été mis sous les feux de nos modestes projecteurs.

Brice R. Mbodiam

Albert Zeufack, le stratège de la région Afrique à la banque mondiale

L'année dernière, le Vice-président de la banque mondiale pour la région Afrique, le Sénégalais Makhtar Diop, a nommé le Camerounais Albert G. Zeufack au poste d'économiste en chef de cette institution pour la région Afrique. Cet économiste, qui a été choisi au terme d'un processus très concurrentiel, précise la banque mondiale, a officiellement pris ses nouvelles fonctions le 1er mai 2016. M. Zeufack est entré à la banque mondiale en Janvier 1997. Depuis lors, apprend-on, il a occupé divers postes, y compris en collaboration externe. C'est à ce titre qu'il a été, entre 2008 et 2012, directeur de la recherche et de l'investissement pour Khazanah Nasional Berhad, un fonds souverain basé à Kuala Lumpur, en Malaisie.

Selon les explications de la banque mondiale, au poste d'économiste en chef pour la région Afrique, « *les trois premières priorités de M. Zeufack seront de fournir l'orientation intellectuelle et stratégique pour les travaux d'analyse au niveau national et sectoriel dans la région Afrique ; superviser la production et la diffusion de la recherche de pointe régionale ; et collaborer avec des partenaires extérieurs sur le programme régional de recherche* ».

Titulaire d'un Doctorat en économie de l'Université de Clermont-Ferrand, Albert G. Zeufack a ensuite enseigné l'économie et l'économétrie appliquée dans cette institution universitaire française. Membre du Conseil consultatif sur la gouvernance des ressources naturelles et du Réseau des Nations Unies sur le développement durable, cet économiste camerounais revendique de nombreuses publications dans des revues universitaires.

Titulaire d'un Doctorat en économie de l'Université de Clermont-Ferrand, Albert G. Zeufack a ensuite enseigné l'économie et l'économétrie appliquée dans cette institution universitaire.

Vera Songwe change de siège à la BM et devient Représentante résidente de la SFI au Sénégal

Au cours de l'année 2016, Vera Songwe a été reçue au Ministère du développement urbain et de l'habitat du Cameroun.

Au cours de l'année 2016, Vera Songwe a été reçue au Ministère du développement urbain et de l'habitat du Cameroun. Pas en tant que citoyenne ordinaire, mais en sa qualité de représentante résidente de la Société financière internationale (SFI), venue présenter aux autorités de son pays les opportunités qu'offre cette filiale de la Banque mondiale spécialement dédiée au financement du secteur privé.

Directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Sénégal, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Bissau et la Mauritanie à partir de 2011, Vera Songwe est passée à la SFI au 2ème semestre 2015. Cette économiste camerounaise renaissait ainsi de ses cendres après que, a-t-on appris, les autorités sénégalaises ont marqué leur désaccord pour sa reconduction au poste de Directrice des opérations pour la Banque mondiale. En effet, révèle la presse sénégalaise, les rapports entre Vera Songwe et les autorités sénégalaises n'étaient plus des plus cordiaux.

A son nouveau poste, même si elle continue de collaborer avec les autorités gouvernementales, Vera Songwe, qui n'a plus l'œil sur la gestion des finances publiques sénégalaises, a davantage le secteur privé comme principal interlocuteur. Entrée à la Banque mondiale en 1998 comme cadre dans la région Asie de l'Est et Pacifique, cette Camerounaise a pendant longtemps figuré dans le classement Choiseul des « *leaders africains de demain* ».

Débauché du groupe Ecobank, René Awambeng officie désormais chez Afreximbank

La banque africaine d'import-export (Afreximbank), basée au Caire en Egypte, a annoncé le 14 décembre 2016 la nomination du Camerounais René Awambeng au poste de Directeur des relations avec la clientèle (siège et succursales). Jusqu'à cette nomination, M. Awambeng était le responsable groupe du Global Corporates et Corporate and Investment Bank pour Ecobank Transnational Incorporated (ETI) à Paris, en France.
Il occupait ce poste depuis juillet 2014, après l'avoir auparavant occupé au Nigeria, entre 2012 et 2014. Licencié des Arts et Lettres de l'Université de Yaoundé, la mère des institutions universitaires de son pays, puis titulaire d'un MBA de l'Université de Nottingham Business School au Royaume-Uni, René Awambeng quitte ainsi le groupe Ecobank au sein duquel il aura servi pendant quatorze ans.
Quatorze années d'une expérience plutôt riche, au cours desquelles René Awambeng aura tour à tour occupé les fonctions de responsable groupe du Commodity Finance et du Corporate and Investment Bank à Londres, Directeur exécutif et directeur général d'Ecobank Rwanda Ltd, Directeur de projet d'Ecobank Zimbabwe, Directeur exécutif et Directeur général d'Ecobank RDC…
Son pedigree, le banquier camerounais le mettra désormais au service du développement et de la promotion du commerce intra-africain, qui est le credo d'Afreximbank. Concrètement, au sein de cette institution panafricaine, qui revendique des investissements pour plus de 175 milliards de francs CFA au Cameroun, M. Awambeng se chargera de « *la mise en œuvre des stratégies d'affaires d'Afreximbank, notamment la gestion de la livraison de tous les produits de la Banque à la clientèle et la gestion de l'exploitation des succursales d'Afreximbank. Il supervisera également la gestion des relations avec les gouvernements au niveau des succursales* ».

Licencié des Arts et Lettres de l'Université de Yaoundé, puis titulaire d'un MBA de l'Université de Nottingham Business School, René Awambeng quitte ainsi le groupe Ecobank.

Célestin Monga promu à la Vice-présidence de la BAD, après une pige à l'ONUDI

Exilé aux Etats-Unis, Célestin Monga, qui a auparavant étudié en France, étoffe ensuite son cursus au Massachusets Institute of Technology et à Harvard.

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé le 10 juillet 2016, la nomination de l'économiste camerounais Célestin Monga au poste de Vice-président en charge de la gouvernance économique et de la gestion du savoir de cette institution financière panafricaine. M. Monga occupait jusqu'ici, et ce depuis fin 2014, le poste de directeur général adjoint de l'organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).
Mais c'est à la Banque mondiale, où il aura passé une vingtaine d'années, que cet économiste a débuté sa carrière au sein des institutions financières internationales. Avant cela, Célestin Monga a travaillé dans le secteur bancaire au Cameroun, et a été révélé au grand public par une lettre ouverte adressée aux autorités publiques, laquelle correspondance lui vaudra d'ailleurs des démêlés judiciaires en 1990.
Exilé aux Etats-Unis, Célestin Monga, qui a auparavant étudié en France, étoffe ensuite son cursus au Massachusets Institute of Technology et à Harvard. Auteur de plusieurs livres et rédacteur de la partie consacrée à l'économie dans la nouvelle Encyclopédie de l'Afrique (2007), Célestin Monga a enseigné à la Boston University, aux Etats-Unis, et à l'Université de Bordeaux, en France.

Constant Aimé Lonkeng Ngouana, le porte-voix du FMI en Jamaïque

Spécialiste d'économétrie et d'économie internationale, le Camerounais Constant Aimé Lonkeng Ngouana a officiellement pris fonction l'année dernière à Kingston, la capitale jamaïcaine, en qualité de représentant résident du Fonds monétaire international (FMI) dans ce pays. Arrivé au FMI en 2010, ce licencié en mathématiques de l'Université de Yaoundé, titulaire d'un Master en économie internationale de l'Université de Louvain, en Belgique, et d'un PhD de l'université de Montréal, au Canada, a successivement servi au sein des départements Afrique et des affaires fiscales de cette institution financière internationale.
C'est à ce titre que l'ancien cadre de l'Institut national de la statistique (INS) du Cameroun, par ailleurs enseignant à l'Université de Montréal, officiera , au cours de la période 2014-2015, en qualité d'économiste chargé des questions fiscales du FMI pour l'Indonésie.

Janvier Litse chapeaute le Bureau régional Afrique de l'Ouest de la BAD

Depuis le 24 novembre 2016, le Camerounais Janvier Litse est le directeur général du Bureau régional de la BAD pour l'Afrique de l'Ouest, institution bancaire panafricaine au sein de laquelle il travaille depuis 24 ans. Par le passé, il y a occupé plusieurs postes de responsabilité, dont celui de Vice-président par intérim en charge des opérations, entre 2011 et 2012, et de 2014 jusqu'à sa nomination.
Évoquant sa nomination, le président de la BAD, le Nigérian Akinwumi Adesina, s'est exprimé en ces termes à Abidjan : « *M. Janvier Litse a une connaissance approfondie des activités de l'ensemble de la Banque et a fait preuve d'un leadership remarquable au fil des ans. Il représente un atout de taille pour la Banque et est un excellent gestionnaire pour les employés et les opérations. Je me réjouis du fait qu'il dirigera d'une main de maître la mise en place du nouveau Bureau régional de développement et de prestation de services pour l'Afrique de l'Ouest. Il est très respecté par les partenaires.* »

Janvier Litse a occupé plusieurs postes de responsabilité, dont celui de Vice-président par intérim en charge des opérations, entre 2011 et 2012, et de 2014 jusqu'à sa nomination.

Emmanuel Noubissie Ngankam, l'ancien journaliste qui brille à Bretton Woods

Depuis quelques mois, l'ex-président de l'Association des journalistes économiques du Cameroun (AJEC), Emmanuel Noubissie Ngankam, est retourné au siège de la banque mondiale à Washington, en qualité de Directeur adjoint des opérations pour le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Togo. Pendant plus de trois ans, il a d'abord été sur le terrain, où il a occupé, à partir de 2013, le poste de Représentant résident de la banque mondiale en Algérie. Après un processus de sélection très compétitif. Economiste de formation, cet ancien employé du groupe CFAO a eu un parcours professionnel multidimensionnel au Cameroun. Mais il s'est révélé à l'opinion par sa plume de journaliste, métier qu'il dit avoir exercé par passion. Avant de rejoindre la banque mondiale en 2001, où il a travaillé sur des projets tels que le pipeline Tchad-Cameroun, Emmanuel Noubissie Ngankam était Représentant de la Fondation Friedrich Hebert (1996 et 1998), puis Conseiller spécial du président du Gicam, le plus important regroupement patronal au Cameroun.

Modeste Mopa Fatoing « *Nous travaillons à la dématérialisation de nos procédures et des différents titres donnant lieu à la contrefaçon* »

Le Directeur général des impôts explique certaines nouvelles dispositions contenues dans la Loi de finances 2017 de l'Etat du Cameroun.

Investir au Cameroun : Quels commentaires le directeur général des impôts fait-il de toutes les réformes introduites dans la Loi de finances 2017 de l'Etat camerounais ?
Modeste Mopa Fatoing : Je voudrais tout de suite vous rassurer que la Loi de finances pour l'exercice 2017, comme les précédentes, a été ficelée dans le strict respect des grandes orientations du chef de l'Etat. A savoir, rester focalisé sur une politique fiscale qui privilégie l'élargissement de l'assiette fiscale et protège les couches sociales les plus défavorisées, en n'impactant pas les prix des produits de première nécessité sur le marché.
En même temps, l'autre orientation de politique générale donnée par le président de la République dans le cadre de cette Loi de finances est d'améliorer l'efficacité de l'administration fiscale, en mettant sur pied les procédures les plus modernes, qui ne mettent pas une charge supplémentaire sur le contribuable. C'est dans le strict respect de ces orientations que les mesures nouvelles de la Loi des finances pour l'exercice 2017, en ce qui concerne la fiscalité, ont été arrêtées ; et je pense que ces mesures vont dans le bon sens.

IC : Parlons justement de ces mesures. La première sur laquelle nous souhaiterions avoir vos éclairages est celle liée à la vignette automobile. La question que tout le monde se pose est de savoir pourquoi avoir choisi d'aligner seulement la vignette automobile à l'assurance, plutôt que les autres taxes comme la taxe à l'essieu, par exemple ?

MMF : Le changement survenu dans le mode de collecte du timbre automobile est parti d'un certain nombre de constats. Le premier constat c'est que l'acquisition des vignettes automobiles coûtait de l'argent à l'Etat. Comme vous le savez, chaque année, l'Etat commande ces vignettes automobiles à l'étranger. Deuxièmement, ces vignettes automobiles n'étaient pas à l'abri des falsifications et contrefaçons. Troisièmement, lorsque ces vignettes arrivaient au Centre divisionnaire des impôts, au regard du délai qui était imparti aux propriétaires des véhicules automobiles et motocyclettes pour acquérir ce timbre automobile, l'on observait de longues files d'attentes qui étaient désagréables pour les usagers.

Alors, nous nous sommes posés la question de savoir comment faire

Modeste Mopa Fatoing, Directeur général des impôts : « *Les contrôles vont être faits le moment venu de manière conjointe, avec les assureurs, pour s'assurer que l'ensemble des contribuables qui sont redevables de la vignette automobile payent effectivement cette taxe.* »

pour régler les insuffisances. Nous nous sommes inspirés du modèle réussi et très apprécié de la collecte des timbres d'aéroport par les compagnies aériennes. Vous vous souvenez, il y a un peu plus de deux années de cela, nous avons décidé d'inclure le prix de ce timbre d'aéroport-là dans le prix du ticket de voyage. Depuis cette réforme, on ne s'aligne plus devant les guichets à l'aéroport pour payer ce timbre-là. C'est ainsi que nous avons également décidé d'inclure le prix de la vignette automobile (les tarifs par ailleurs de cette vignette restent inchangés) dans la prime d'assurance.

Ainsi, nous réglons plusieurs problèmes. Nous diminuons le coût de l'impôt, notamment en n'acquérant

plus cette vignette ; nous luttons également contre la contrefaçon et sécurisons ainsi davantage nos recettes ; et nous simplifions la vie aux contribuables, en évitant les files d'attente devant les services des impôts. Il leur suffit désormais d'aller simplement vers leur assureur à l'occasion du renouvellement de la police d'assurance.

IC : En souscrivant une police d'assurance en octobre 2016, par exemple, un contribuable peut bien passer toute l'année 2017 sans payer de vignette automobile…
MMF : Vous ne pouvez pas passer l'année 2017 sans payer de vignette automobile, puisqu'il vous faudra au mois d'octobre, renouveler

Modeste Mopa Fatoing, Directeur général des impôts : « *Je voudrais être formel : il n'y aura pas d'augmentation du prix du carburant à la pompe. Il faut clore définitivement le sujet.* »

votre police d'assurance. Donc, il n'y a pas de possibilité d'échapper au payement de la vignette automobile. Je vais être clair à ce sujet : dans l'ancien système, les automobilistes et les motocyclistes devaient acheter leur vignette automobile au plus tard au mois de février. Maintenant, avec l'arrimage de cette vignette sur la prime d'assurance, il y a juste un décalage du moment de la collecte. On n'est plus contraint dès les deux premiers mois de l'année. On est libre de payer cette vignette automobile à n'importe quel mois de l'année à l'occasion du renouvellement de sa police d'assurance.

IC : Sauf que certains contribuables peuvent décider, au mois de l'échéance en octobre 2017, de garer leurs véhicules et par conséquent terminer l'année sans payer de vignette automobile…
MMF : Quand vous reviendrez en 2018, on constatera qu'en 2017 vous n'avez pas présenté votre police d'assurance renouvelée au mois d'octobre. A ce moment-là, on vous fera un rappel au titre de l'année 2017. Il n'y a pas de possibilité d'échapper à cette obligation.

IC : Les compagnies d'assurances elles-mêmes ne sont pas toujours très fiables, puisqu'on a vu certaines d'entre elles continuer à percevoir des primes alors qu'elles ne disposaient plus d'agrément. Comment comptez-vous effectuer des contrôles à ce niveau-là?
MMF : Je voudrais vous rassurer tout de suite. Il y aura des contrôles. Mais, là n'est même pas le plus important. Aujourd'hui, les assureurs sont des contribuables comme les autres, ce sont même de grands contribuables dans le portefeuille de la direction générale des impôts. Confier la collecte aux assureurs n'est pas une méthode qui vient de nulle part.

De nos jours, la responsabilité est confiée à beaucoup de grandes entreprises de collecter des taxes pour le compte de l'administration fiscale et de les reverser. Au rang de ces entreprises, figurent les compagnies d'assurance. Le seul changement qu'il y a en 2017, c'est qu'en plus de la TVA que ces compagnies d'assurance collectaient déjà pour le compte de l'administration fiscale, il y aura la collecte d'une taxe supplémentaire. Elle s'appelle la vignette automobile.

Donc, il n'y a pas d'inquiétude à se faire. Et pour être tout à fait complet sur le sujet, cette disposition qui change le mode de collecte de la vignette automobile a été votée dans le cadre de la Loi de finances pour l'exercice 2016, et les autorités ont pensé qu'il fallait se donner une année de préparation pour que la mise en œuvre de la réforme soit réussie. C'est au cours de cette année-là que nous avons travaillé sur les simulations sur les fichiers.

Nous avons à disposition aujourd'hui, par compagnie d'assurance, l'ensemble des assurés. Les contrôles vont être faits le moment venu de manière conjointe, avec les assureurs, pour s'assurer que l'ensemble des contribuables qui sont redevables de la vignette automobile payent effectivement cette taxe. Je puis vous rassurer une fois de plus que pour nous c'est un exercice, on va dire banal. A la direction générale des impôts, nous n'avons aucune inquiétude à cet égard.

IC : Dans le cadre de la Loi de finances 2017, le timbre communal augmente de prix. Il ne s'agit pas là d'une mesure de lutte contre la pauvreté prescrite par le chef de l'Etat…
MMF : Le produit du timbre communal est entièrement destiné aux collectivités territoriales décentralisées. Vous savez combien les besoins visant à améliorer les services de proximité aux citoyens de ces collectivités sont importants. C'est une réforme qui a tout son sens, parce que même le timbre fiscal, qui profite plutôt à l'Etat, a connu une augmentation ces dernières années en tenant compte des facteurs tel que l'inflation. On est passé de 500 à 1000 francs CFA.

IC : Parlons maintenant des titres de patente. Avec leur suppression, est-ce qu'il ne faut pas craindre la baisse des recettes à cause de la multiplication des fausses quittances, par exemple ?
MMF : Il n'y a pas de baisse de

recettes à craindre. Vous avez parlé de fausses quittances. Vous pouvez aussi parler de faux titres de patentes. Vous constaterez que dans notre démarche, nous travaillons à la dématérialisation de nos procédures, à la dématérialisation des différents titres parce que justement, ce sont ces titres qui donnent lieu à la contrefaçon, au faux. Nous avons évoqué tantôt le cas de la vignette automobile. Il en est de même pour le titre de patente.

IC : Concrètement, qu'est-ce qui se passait juste avant 2017 ?
MMF : Avant 2017, il était d'abord très difficile pour un contribuable de calculer lui-même le montant dû au titre de la patente, parce qu'il y avait une série de logiques et de formules pour obtenir le montant définitivement dû au titre du droit de patente. Cette situation obligeait systématiquement les contribuables, y compris les contribuables relevant de la direction des grandes entreprises, à se rapprocher des services fiscaux pour qu'on les aide à déterminer le montant dû au titre de la patente.

Nous avons pensé que ceci n'était plus admissible dans un système que nous voulons simple. Donc, la première réforme qui a été faite dans la Loi des finances est d'abord une réforme de simplification des modalités de calcul de la patente. Vous constaterez qu'au terme de cette innovation, tout contribuable, petit ou grand, peut lui-même liquider sa patente.

IC : Alors, lorsqu'on a déjà permis au contribuable de calculer lui-même sa patente, quelle est la deuxième étape ?
MMF : Dans le cadre de cette loi, nous nous sommes demandés s'il est nécessaire pour un contribuable, qui peut déjà calculer les frais dû au titre de la patente, de se rendre dans les services des impôts pour faire sa déclaration? Nous pensons que non ! C'est dans cette optique que nous avons pendant longtemps travaillé sur la télédéclaration, qui est aujourd'hui effective. Nous nous sommes dits qu'avec un mode simplifié de calcul de la patente, vous pouvez à partir de votre bureau ou à partir d'un café de la place, être capable de déclarer votre titre de patente. Quand vous télédéclarez votre droit de patente, la machine produit elle-même l'avis d'imposition, c'est-à-dire qu'elle vous indique à travers un feuillet le montant que vous devez payer.

« La première réforme qui a été faite dans la Loi des finances est d'abord une réforme de simplification des modalités de calcul de la patente. Vous constaterez qu'au terme de cette innovation, tout contribuable, petit ou grand, peut lui-même liquider sa patente. »

IC : Qu'est-ce qui se passe ensuite ?
MMF : Lorsque vous avez déjà votre avis d'imposition, est-ce qu'il faut vous forcer à aller auprès du Centre des impôts pour payer cette patente? Eh bien, non ! Encore là, nous disons que vous avez la possibilité d'aller directement auprès des banques procéder à un virement bancaire. Vous voyez que nous évitons au contribuable de venir tout le temps dans les bureaux des services fiscaux.

IC : La Loi de finances 2017 consacre également l'augmentation de la taxe spéciale sur les carburants. Certains craignent une augmentation du prix des transports, qui serait elle-même induite par une éventuelle hausse des prix des carburants à la pompe…
MMF : Je voudrais être formel : il n'y aura pas d'augmentation du prix du carburant à la pompe. Il faut clore définitivement le sujet. La Loi de finances 2017 est applicable depuis le 1er janvier 2017. Si l'augmentation du tarif de la taxe spéciale sur les produits pétroliers devait avoir un impact sur le prix des produits pétroliers à la pompe, vous auriez dû le constater depuis le 1er janvier 2017. Avec cela, le débat est définitivement clos. Cet aménagement n'est rien plus qu'un aménagement de la structure des prix des produits pétroliers, et n'a aucun impact sur le prix des produits à la pompe.

IC : Pour terminer, la taxe foncière a fait l'objet d'une intense communication ces derniers mois, notamment avec cette amnistie (annulation des arriérés des années antérieures pour tous les contribuables qui payaient en 2016, ndlr), qui s'apparente plutôt à un cadeau fait aux mauvais payeurs. Qui paye la taxe foncière ?
MMF : Qui paye la taxe foncière? Tout propriétaire immobilier doit payer la taxe foncière, qu'il ait un immeuble bâti ou un terrain nu, que le terrain ait un titre de propriété ou pas.
La taxe foncière est payée sur des immeubles qui sont situés dans des zones urbaines. On ne réclame pas la taxe foncière pour nos maisons qui sont situées dans les villages, hors de la périphérie urbaine.
Maintenant, est-ce que nous avons fait un cadeau aux mauvais payeurs à travers l'amnistie fiscale? Je voudrais d'abord dire que l'amnistie fiscale est d'essence légale. C'est notre parlement qui l'a votée. C'est le président de la République qui a promulgué la Loi de finances pour l'exercice 2016, qui comprenait l'amnistie fiscale. Bref, l'amnistie fiscale est une bonne chose.

Retranscrit de la CRTV par BRM

GESTION PUBLIQUE

L'UE octroie au Cameroun un financement de 6,5 milliards FCFA pour l'amélioration de son système d'état civil

Le gouvernement camerounais et la délégation de la Commission de l'Union européenne dans le pays ont signé le 24 janvier 2017 à Yaoundé, la capitale du pays, une convention de financement de 6,5 milliards de francs CFA, soit un peu plus de 10 millions d'euros.
Les fonds ainsi mis à disposition serviront à améliorer la gouvernance dans le pays. Il sera par exemple question d'y impliquer davantage les organisations de la société civile.
Par ailleurs, ce financement de l'Union européenne servira à améliorer le système d'état civil au Cameroun. En effet, Françoise Collet, la cheffe de la délégation de la Commission de l'UE, a révélé que plus de la moitié des enfants qui naissent au Cameroun ne sont pas inscrits dans les registres de l'état civil.
La proportion de naissances non enregistrées s'élève jusqu'à 56% dans la région de l'Est du Cameroun et à plus de 38% dans celle de l'Extrême-Nord, a relevé Françoise Collet en citant une étude réalisée sur ce phénomène.

Le passeport camerounais ouvre 43 pays sans visa préalable à son détenteur

Selon le site Passportindex.org, qui établit le classement mondial des passeports en fonction de la facilité qu'ils offrent à voyager, le Cameroun fait partie des pays dont le passeport offre le moins de possibilités de voyager sans visa ou d'obtention du visa à l'arrivée. Avec seulement 43 destinations ouvertes, le passeport camerounais fait partie des quinze derniers en Afrique en matière de facilitation des voyages.
Le pays se classe ainsi loin derrière les Seychelles, premier dans le classement de *Passportindex.org*. En effet, le passeport seychellois offre la possibilité de voyager librement dans 126 pays (dont 96 sans visa et 30 avec un visa à l'arrivée), tandis que le passeport mauricien, quant à lui, ouvre 118 destinations à son détenteur, contre 90 pour le passeport sud-africain.
Dans la zone Cemac, le passeport camerounais (classé au même niveau que les documents équato-guinéen et congolais) est même surclassé par ceux du Tchad (44 destinations), du Gabon (44 destinations) et de la République Centrafricaine (44 destinations).

Pour préserver l'écosystème périurbain, des dizaines de milliers d'arbres seront plantés dans la capitale camerounaise en 2017

Dès 2017, la Communauté urbaine de Yaoundé (CUY) prévoit de planter plusieurs dizaines de milliers d'arbres pour reboiser les monts Messa, Mbankolo et Yéyé. Un accord de partenariat a été signé le 18 janvier 2017 dans la capitale camerounaise entre la CUY et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), établissement français de recherche scientifique qui conduira une étude préalable.

L'étude que réalisera l'IRD entre janvier et avril 2017 proposera des pistes d'actions concrètes pour reboiser et aménager ces trois massifs forestiers qui menacent l'écosystème à cause des risques d'éboulement et d'érosion.

Le rapport final comportera un volet botanique, qui permettra de dresser un inventaire des espèces végétales présentes sur les trois collines, des recommandations concernant les sites prioritaires à protéger ou à reforester, ainsi que des propositions d'espèces pouvant être utilisées pour le reboisement. Sur le plan ichtyologique, l'étude établira un inventaire de la faune des cours d'eau dans la zone considérée et proposera des actions à mener pour conserver la biodiversité.

La CUY et l'IRD affirment avoir des préoccupations communes en matière de développement urbain durable, au service de la population actuelle et générations futures. Cette vision partagée se traduit par une volonté conjointe de bâtir un partenariat dans la durée, dont cette étude constitue la première étape.

Le Ministère camerounais de la santé publique acquiert 20 lots de la tablette tactile médicale Cardiopad

Le ministre de la Santé publique (MINSANTE), André Mama Fouda, a récemment présidé à Yaoundé la cérémonie officielle de réception des 20 premiers lots de la tablette tactile à usage médical dénommée Cardiopad, développée par l'inventeur camerounais Arthur Zang. Ces 20 premiers lots sont destinés aux hôpitaux de districts.

Au cours de cette cérémonie, M. Zang a expliqué au MINSANTE qu'il s'agit d'un appareil qui permet de transmettre à distance des résultats d'examens aux cardiologues. Cela représente une aubaine pour les habitants des zones rurales. Toujours selon lui, le Cardiopad permet à toute personne, même sommairement formée, de mesurer les données physiologiques cardiaques. Grâce à cette tablette, la fréquence des pulsations entre deux battements peut être calculée, visualisée, enregistrée et simultanément transmises à distance à un cardiologue afin que

celui-ci établisse un diagnostic.

Le Cardiopad, première tablette médicale africaine fabriquée par l'ingénieur camerounais Arthur Zang, est commercialisé au Cameroun par la startup Himore Medical. Officiellement, à peu près 300 kits ont été vendus en 2016, à raison de 2 millions FCFA l'unité.

Le gouvernement camerounais va se doter d'un manuel unique de procédures de contrôle des investissements publics

Le directeur général de l'Economie au sein du Ministère de l'économie, Isaac Tamba, a ouvert le mardi 17 janvier 2017 à Yaoundé des assises relatives à la validation du manuel unique de procédures de contrôle des investissements publics.
Selon Isaac Tamba, ce document de référence devra prendre en compte non seulement l'évaluation des réalisations physiques, mais également la pertinence et l'efficacité de la dépense publique en vue d'améliorer les conditions de vie des populations et l'environnement des affaires à travers des infrastructures de qualité.
Son collègue de la brigade des contrôles, Henri Mbusnoum, a indiqué que sa structure se heurte jusqu'ici à de nombreuses difficultés, notamment celles liées à la multitude de textes qui encadrent le contrôle en matière de finances publiques et à l'absence d'un référentiel propre.
« *Il est donc question d'harmoniser l'ensemble des textes et de disposer d'un document unique en matière de contrôle des investissements publics, à l'effet d'améliorer leur efficacité conformément au nouveau régime financier de l'Etat* », a déclaré M. Mbusnoum.
Les assises de Yaoundé interviennent dans un contexte où le budget d'investissement public de l'Etat est en progression constante depuis 2010. Pour l'exercice 2017, par exemple, la part alloué à l'investissement se chiffre à 1586,9 milliards FCFA, soit 36,7% du budget global de l'Etat. Ici, la priorité est accordée aux secteurs des infrastructures et de la production.

Alamine Ousmane Mey souligne l'urgence à réduire le train de vie de l'Etat

On reparle des milliards de FCFA engloutis chaque année dans le fonctionnement de l'Etat. On reparle du train de vie somptueux de l'Etat. Bref, on reparle de la qualité de la dépense publique.

La situation est grave au regard de la crise économique qui frappe les pays de la Cemac. Et le Cameroun n'est pas épargné, même s'il fait montre de la meilleure résilience dans la sous-région.

Le sujet était au cœur de l'exposé délivré par le ministre des Finances lors du Conseil de cabinet qui s'est tenu hier, 26 janvier 2017. Alamine Ousmane Mey s'adressait au Premier ministre et à l'ensemble des membres du gouvernement. Le ministre des Finances s'adressait surtout à ceux qui sont les principaux ordonnateurs du budget de l'Etat. Il leur a rappelé les exigences suivantes : discipline, responsabilité et qualité de la dépense.

PAUL BIYA

Ce n'est pas nouveau de tirer ainsi la sonnette d'alarme. Ces dernières années, le président de la République en personne est revenu sur le sujet plusieurs fois. « *Je tiens à attirer une nouvelle fois votre attention sur la nécessité de rationaliser les dépenses et d'améliorer leur qualité dans un contexte international marqué par la rareté des ressources financières* », martelait Paul Biya à l'endroit du gouvernement, dans sa communication spéciale lors du Conseil des ministres du 9 décembre 2014.

Le chef de l'Etat faisait ce triste constat : « *Il m'a été malheureusement donné de constater que la qualité de la dépense publique n'a cessé de se détériorer, avec notamment une accumulation de dépenses dont la nécessité n'est pas évidente.* »

Paul Biya donnait même quelques illustrations du problème : augmentation effrénée des dépenses en biens et en services, accroissement excessif des missions notamment à l'étranger, multiplication des comités et des projets inappropriés ou encore accroissement abusif des subventions. Quelques jours plus tard, le président revenait sur cette préoccupation dans son discours à la nation le 31 décembre.

Des années ont passé. Et voici que ce 26 janvier 2017, le ministre des Finances a attiré l'attention de ses collègues sur le nombre, la fréquence et le volume des missions à l'étranger, ou encore sur les dépenses liées au carburant, à l'eau, à l'électricité et au téléphone. Le problème est donc reposé aujourd'hui en des termes presque identiques.

AU REGARD DE LA CRISE

Cette fois pourtant, il faut prendre le problème très au sérieux, a laissé entendre le ministre Alamine Ousmane Mey. En effet, la situation est grave au regard de la crise économique qui frappe les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Cemac). Et le Cameroun n'est pas épargné, même s'il fait montre de la meilleure résilience dans la sous-région.

Il n'empêche que ce 26 janvier 2017, le ministre des Finances a rappelé que la qualité de la dépense publique compte parmi les solutions pour sortir de la crise. Cela avait été clairement dit lors du Sommet extraordinaire qui a réuni à Yaoundé le 23 décembre dernier les chefs d'Etat de la Cemac.

Le Conseil de cabinet de ce 26 janvier a donc arrêté que le Cameroun doit mettre en place « *une politique budgétaire adéquate, notamment par la réduction significative du train de vie de l'Etat et la rationalisation des dépenses de transfert.* » Mais il faudra aller plus loin que la simple régulation budgétaire. Le Conseil prescrit également : « *le respect scrupuleux des quotas d'engagement trimestriel, le plafonnent des virements de crédits et la rationalisation des dépenses de consommation courante.* »

Voici donc reposés les problèmes de la dépense publique au Cameroun. L'heure semble grave. Chacun sait à quoi s'en tenir.

Assongmo Necdem

FINANCE

Calvin Tiam, l'ingénieur camerounais qui fabrique les revêtements de toitures à base des déchets en plastique recyclés

Ingénieur camerounais en génie des procédés industriels et énergies renouvelables, Calvin Tiam (photo) est en passe de créer une révolution au Burkina-Faso, pays dans lequel il a lancé il y a quelques années sa start-up Teco2 (Toiture écologique et économique).

La start-up « *recherche actuellement des appuis financiers et des partenaires pour démarrer une première série de production et réaliser une étude complète sur les performances du matériau via la construction d'un habitat pilote.* »

Au sein de sa structure, l'ingénieur camerounais a mis au point des prototypes de tôles faites à base de déchets en plastique recyclés. « *Fabriqué localement, ce matériau valorise considérablement les déchets plastiques en polyéthylène. Un mètre carré de revêtement Teco2 représente environ 10 kg de plastique valorisé, soit une réduction de 9 kg équivalent CO_2 de gaz à effet de serre dans la nature* », explique le jeune ingénieur.

CONFORT THERMIQUE

En plus de contribuer à la protection de l'environnement, les tôles vertes mises au point par Teco2, apprend-on, assurent un meilleur confort thermique aux maisons, en y créant beaucoup moins de chaleur que les tôles en aluminium.

LANCER LA PRODUCTION

Passée la phase des prototypes, Teco2, qui vient de faire tester avec succès sa trouvaille par plusieurs laboratoires, ambitionne désormais de lancer la production de ses tôles vertes à grande échelle. Pour cela, confie Calvin Tiam, la start-up « *recherche actuellement des appuis financiers et des partenaires pour démarrer une première série de production et réaliser une étude complète sur les performances du matériau via la construction d'un habitat pilote.* » Grâce à ses tôles à la fois économiques, écologiques et isothermiques, cette start-up ambitionne, sur le court terme, de recycler 500 tonnes de déchets en plastique par an, avec pour objectif de fournir un toit adapté à environ 1300 ménages burkinabés.

412 établissements de microfinance agréés au Cameroun pour l'année 2017

Le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, vient de rendre publique la liste de 412 établissements de microfinance agréés et par conséquent autorisés à exercer leurs activités sur le territoire camerounais au cours de l'année 2017. Cette liste, qui comportait 500 établissements en 2015, contre 418 seulement en 2016, continue d'être réduite, notamment à cause des retraits d'agrément prononcés contre certaines de ces structures et des problèmes de gestion auxquels ces dernières font face ces derniers temps. En effet, après les faillites de Cofinest et de la Fiffa il y a quelques années, le Crédit Mutuel et la Comeci sont dans la tourmente. La Société Financière Africaine (SFA) a, quant à elle, été placée en liquidation, tandis que l'agrément a été purement et simplement retiré aux établissements Binum Tontine, Djagui du Cameroun et Mutuelle de Développement et d'Investissement du Cameroun (MDIC).

Le Cameroun ambitionne de devenir « *l'usine de la nouvelle Afrique industrielle à l'horizon 2050* »

Ernest Gbwaboubou : « *Je dois souligner que ce plan reste en phase avec les cinq grandes priorités du groupe de la Banque africaine de développement qui sont : éclairer l'Afrique et lui fournir de l'électricité, nourrir l'Afrique, intégrer l'Afrique, industrialiser l'Afrique et améliorer la qualité de vie des Africains.* »

Selon le ministre camerounais des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique (Minmidt), Ernest Gbwaboubou, le Plan directeur d'industrialisation (PDI) dont vient de se doter le Cameroun vise à faire de ce pays d'Afrique centrale « *l'usine de la nouvelle Afrique industrielle à l'horizon 2050* ».

Pour réaliser son ambition, a souligné ce membre du gouvernement dans une interview au Quotidien gouvernemental, le PDI repose sur trois piliers : l'agro-industrie, l'énergie et le numérique. « *Je dois souligner que ce plan reste en phase avec les cinq grandes priorités du groupe de la Banque africaine de développement qui sont : éclairer l'Afrique et lui fournir de l'électricité, nourrir l'Afrique, intégrer l'Afrique, industrialiser l'Afrique et améliorer la qualité de vie des Africains* », fait remarquer Ernest Gbwaboubou.

ENERGIES RENOUVELABLES

Concrètement, au plan opérationnel, le PDI prévoit dans le secteur énergétique la construction d'un maximum d'infrastructures énergétiques sur la Sanaga, de manière à saturer ce fleuve sur lequel se trouve environ 75% du potentiel hydroélectrique du Cameroun. Il est également question, explique le Ministre Gbwaboubou, d'« *accélérer le développement des autres formes d'énergies renouvelables (biomasse, gaz naturel, solaire) pour fournir une énergie bon marché et écologique à nos industries locales, et enfin nous préoccuper du vaste marché que représente notre grand voisin, le Nigéria, dont les besoins énergétiques sont estimés à 88 800 mégawatts en 2020* ».

TECHNOPÔLES AGRO-INDUSTRIELS

Au plan agro-industriel, apprend-on, le PDI priorisera « *le développement des technopôles agro-industriels* », afin de faire du Cameroun la mamelle nourricière des dix pays de la CEEAC et des 150 millions de citoyens nigérians, pays avec lequel le Cameroun partage une frontière de près de 1500 km. « *Vous êtes sans ignorer que le Cameroun a importé 1,388 millions de tonnes de produits alimentaires en 2015 pour plus de 800 milliards FCFA, dépassant ainsi pour la 1ère fois les hydrocarbures (1,294 millions de tonnes) et le clinker (1,323 millions de tonnes). Principalement, il s'agit du riz (730 000 tonnes), du poisson (217 000 tonnes), du sel de cuisine (139 000 tonnes) et divers autres produits alimentaires (301 000 tonnes). Cette situation reste inexplicable au regard des potentialités agro-écologiques du pays* », éructe M. Gbwaboubou.

En matière de développement de l'économie numérique, l'on se souvient que le gouvernement camerounais, via le Ministère des postes et télécoms, vient de se doter d'un plan nécessitant officiellement des financements d'environ 600 milliards de francs CFA.

AGRICULTURE

Les exportations vers le Nigeria renchérissent le prix des céréales dans l'Extrême-Nord du Cameroun

Dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, le prix du sac de 50 kg de mil et de maïs a connu une augmentation de 2000 francs CFA sur les quatre derniers mois, apprend-on de sources locales. En plus de la faible pluviométrie observée dans cette partie du Cameroun, laquelle a conduit à une baisse de la production céréalière, les commerçants pointent du doigt les exportations vers le Nigeria.

En effet, après plusieurs mois de fermeture à cause des exactions de la secte islamiste Boko Haram sur son territoire, le gouvernement camerounais a lancé depuis quelques mois un processus de réouverture progressive de ses frontières terrestres avec ce pays voisin, les incursions meurtrières des membres de Boko Haram ayant été considérablement réduites. La menace Boko Haram a elle-même concouru à la baisse de la production céréalière dans l'Extrême-Nord du Cameroun ces dernières années puisque, par peur, nombreux sont ceux qui ont fui leur village, laissant leurs champs à l'abandon.

Par conséquent, en 2014, la production céréalière dans cette partie du Cameroun avait chuté de 132 000 tonnes selon les statistiques officielles. En 2015, le déficit céréalier dans la région de l'Extrême-Nord tutoyait les 200 000 tonnes.

Le Cameroun va lancer une technopole agro-industrielle sur plus de 400 ha dans la région du Centre

Ouassa Babouté, village de l'arrondissement de Nkoteng dans la région du Centre du Cameroun, va abriter la toute première technopole agro-industrielle du pays, a révélé le ministre de l'Industrie, Ernest Gbwaboubou (photo), en précisant que le gouvernement travaille sur ce projet avec le concours de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

Ce projet, apprend-on, est une déclinaison du Plan directeur d'industrialisation (PDI) que le gouvernement camerounais a récemment validé.

Ce plan repose essentiellement sur le développement des secteurs agro-industriel, énergétique et du numérique.

Au plan de l'agro-industrie, explique le ministre Gbwaboubou, le gouvernement priorisera « *le développement des technopoles agroindustrielles* », afin de booster la production locale et faire du Cameroun la mamelle nourricière des dix pays de la CEEAC et des 150 millions de citoyens nigérians, pays avec lequel le Cameroun partage une frontière longue de 1500 km.

Le milliardaire Nana Bouba va à la conquête du marché de l'huile de palme

Les cargaisons d'huile de palme sorties de ces huileries permettront au groupe Nana Bouba d'assurer son autonomie en matière d'approvisionnement de sa raffinerie Azur SA, spécialisée dans le raffinage de l'huile de palme et la production du savon de ménage.

Le groupe Nana Bouba, fondé par le milliardaire du même nom, a lancé en 2016 dans la région du Littoral du Cameroun, notamment à Yabassi dans le département du Nkam, un gigantesque projet de création de palmeraies, apprend-on de bonnes sources.

C'est sous la bannière d'une nouvelle entreprise dénommée Greenfield SA, que les 500 premiers hectares ont été plantés l'année dernière. En 2017, cette entreprise coachée dans le cadre de ce projet agro-industriel (investissements globaux estimés à 70 milliards de francs CFA) par des experts internationaux du secteur de l'huile de palme ambitionne de planter 1000 hectares supplémentaires de palmiers à huile, de manière à atteindre 30 000 hectares sur le long terme. A raison de 1000 hectares plantés chaque année.

3500 OUVRIERS

Dans le cahier de charges de Greenfield SA, souligne notre source, il est également prévu la construction d'une base vie pour environ 3500 ouvriers appelés à travailler dans ces plantations, l'accompagnement des populations riveraines dans la mise en place de plantations villageoises de palmiers à huile sur environ 1500 hectares, et l'installation des huileries (capacité de production de 10 à 15 tonnes par heure), dont la première devrait être opérationnelle en 2020.

Les cargaisons d'huile de palme sorties de ces huileries permettront au groupe Nana Bouba d'assurer son autonomie en matière d'approvisionnement de sa raffinerie Azur SA, spécialisée dans le raffinage de l'huile de palme et la production du savon de ménage.

Mais, globalement, les palmeraies et les huileries de Greenfield SA permettront de booster la production nationale de l'huile de palme, qui s'amenuise au fil des ans, officiellement pour des raisons climatiques. En effet, selon le Comité de régulation de la filière des oléagineux, le déficit structurel enregistré dans ce domaine, qui culminait à 100 000 tonnes par an, atteint désormais 130 000 tonnes depuis deux ans.

FORTUNE ET RÉPUTATION

Après avoir bâti sa fortune et sa réputation dans la distribution des produits de grande consommation (Soacam), l'agro-alimentaire (Sagri), la transformation des oléagineux (Azur), le BTP (Berni SA) et la production des boissons hygiéniques et de l'eau minérale de la marque Opur (Nabco) ; Nana Bouba est en passe de devenir l'un des plus importants agriculteurs du Cameroun.

En effet, au mois de mai 2016, au cours d'une tournée du ministre de l'Agriculture Henri Eyebe Ayissi, dans la partie septentrionale du pays, l'on avait déjà découvert un Nana Bouba en producteur de maïs à l'échelle industrielle. Avec 300 hectares déjà plantés dans les localités de Wassandé et de Djertou, situées dans son Adamaoua natal.

Brice R. Mbodiam

Les importateurs camerounais ont jusqu'à mai 2018 pour épuiser leurs stocks de pesticides à base de métalaxyl

Après l'interdiction officielle d'importer sur le territoire camerounais des pesticides à base de métalaxyl réputés nocifs pour la qualité du cacao, le gouvernement camerounais donne aux importateurs jusqu'au mois de mai 2018 pour épuiser les stocks déjà disponibles sur le marché avant la date d'interdiction des importations. « *Nous craignons juste que les prix des pesticides à base de métalaxyl ne flambent sur le marché durant la période transitoire car les producteurs pourraient avoir tendance à les rechercher instinctivement, par habitude* », redoute Francis Leku Azenaku, le directeur de la réglementation et du contrôle de qualité des produits et intrants agricoles au Ministère de l'agriculture (MINADER).
Interviewé par le Quotidien gouvernemental, ce responsable du MINADER annonce par ailleurs le lancement prochain d'une campagne de vulgarisation au sujet des pesticides à base de produits alternatifs au métalaxyl. « *Ces choix auxquels les producteurs n'étaient pas habitués représentaient seulement 15% des pesticides sur le marché. Il s'agit de produits à base de méfénoxam, de bénalaxyl ou de diméthomorphe. Ce sont désormais ces produits qui feront partie de la commande publique.* »

TIC & TELECOM

Ruée de collectionneurs américains sur la galerie virtuelle lancée par le Cameroun pour la promotion de l'artisanat local

Quatre mois seulement après son lancement, la galerie virtuelle (*cameroongallery.com*) mise sur pied par le Ministère camerounais des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat suscite déjà de l'intérêt chez les collectionneurs d'objets d'art, notamment du côté des Etats-Unis.
En effet, la majorité des objets d'art exposés sur le comptoir virtuel a déjà « *été commandée par les consommateurs américains, qui ont vu ces objets sur Internet* », révèle le ministre Etoundi Ngoa. Le fruit de ces ventes a même été récemment distribué à environ 70 artisans camerounais après qu'une taxe de 5% reversée au Trésor public a été retenue.
Les objets d'art exposés sur la galerie virtuelle du Cameroun sont présentés par les artisans aux responsables des centres artisanaux installés dans

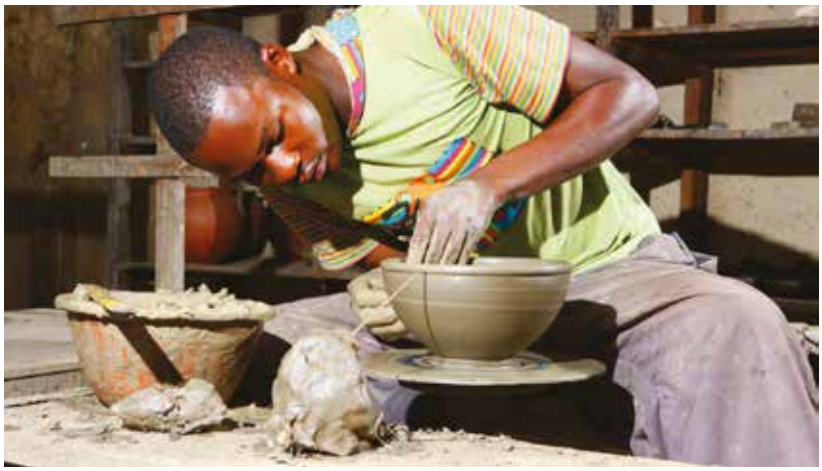

les dix régions du pays.
La charge revient alors aux experts installés dans lesdits centres de sélectionner les produits méritants et de les mettre à la disposition d'éventuels acquéreurs via la toile.
Pour l'heure, a-t-on appris, seuls les centres artisanaux de Yaoundé et de Limbe ont accès à cette galerie. Les autres structures du même type seront connectées progressivement.

Orange Cameroun rejoint MTN sur le réseau d'Afriland First Bank pour les transactions de comptes bancaires à comptes mobiles

Après MTN Cameroun en 2015, la filiale locale de l'opérateur télécom Orange vient de se connecter au Mobile Account Connected (MAC), un service lancé en partenariat avec le leader du marché bancaire camerounais, Afriland First Bank.
Grâce à cette offre, les clients d'Afriland First Bank détenteurs d'un compte MTN Mobile Money ou Orange Money peuvent désormais consulter le solde de leur compte bancaire sur leur téléphone portable et effectuer des transactions financières entre leur compte bancaire et leur compte mobile.
A la faveur de sa connexion au MAC, Orange Cameroun bénéficie désormais de deux réseaux bancaires offrant à ses 2,8 millions d'abonnés au service Orange Money la possibilité de pouvoir effectuer des transactions de comptes bancaires à comptes mobiles.
L'on se souvient en effet que le 9 juillet 2015, la filiale au Cameroun du groupe télécom français Orange avait déjà signé un partenariat avec Ecobank Cameroun afin de rendre possible ce type de transaction financière.

Cameroun : le Ministère des postes et télécoms annonce un encadrement accru des jeunes et des startups pour 2017

L'encadrement des jeunes et des startups sera prioritaire dans l'action du Ministère camerounais des postes et télécommunications (MINPOSTEL) cette année, a indiqué la ministre Minette Libom Li Likeng le 20 janvier dernier dans la capitale, alors qu'elle recevait les vœux de ses collaborateurs.

« *Nous allons mettre un accent sur l'encadrement de la jeunesse et des startups pour que leurs idées se transforment en entreprises numériques pendant que nous continuons à développer les infrastructures* », a-t-elle annoncé.

Par ailleurs, a ajouté la ministre des Postes et Télécoms, l'année 2017 verra des réajustements effectués dans le domaine de la régulation puise que, a-t-elle expliqué, « *nous ne pouvons pas développer l'économie numérique s'il n'y a pas cette confiance numérique* ».

ENERGIE

70 milliards FCFA à investir pour l'usine de production du barrage de Lom Pangar et pour la ligne de transport d'énergie

Le gouvernement camerounais et des bailleurs de fonds tels que la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) et la Banque africaine de développement (BAD) investiront 70 milliards de francs CFA dans la construction des infrastructures connexes au barrage de Lom Pangar, apprend-on de bonnes sources.

En effet, après le barrage proprement dit, les autorités camerounaises s'apprêtent à lancer les travaux de construction de l'usine de pied, qui permettra de produire 30 MW d'électricité destinés à alimenter environ 150 villages de la région de l'Est. Le contrat a été confié à la société China CAMC Engineering, qui a été préférée à l'Espagnol Elecnor, dont l'offre avait été jugée « *non conforme, pour l'essentiel, au plan technique* ».

L'autre infrastructure connexe au barrage de Lom Pangar dont les travaux devront bientôt démarrer est la construction de la ligne à haute tension devant transporter l'électricité de l'usine de production jusqu'à Bertoua ainsi que des lignes de distribution sur une distance totale de 105 km.

Au mois de décembre 2015, le groupe industriel français Cegelec, grâce à un groupement constitué par ses filiales marocaine et camerounaise, avait décroché un contrat de 9 milliards de francs CFA pour la « *conception, la fourniture, le montage et la mise en service de la ligne haute tension de 90 KV* » sur ce projet.

253 millions FCFA pour indemniser les populations impactées par la ligne à haute tension du barrage de Lom Pangar

Le 23 janvier 2017, le gouvernement camerounais a lancé l'opération d'indemnisation des populations impactées par le projet de construction d'une ligne à haute tension pour le transport de l'électricité entre le barrage de Lom Pangar et la ville de Bertoua, dans la région de l'Est du pays.
Au nombre de plus de 500 et provenant de 17 villages de cette région forestière du Cameroun, ces personnes, dont les biens seront détruits dans le cadre de ce projet, percevront une enveloppe totale de 253 millions de francs CFA.
Pour rappel, l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar, qui a permis au Cameroun de se doter de son plus grand barrage, intègre la construction d'une usine de pied d'une capacité de 30 MW. L'énergie produite sur ce site permettra

d'électrifier 150 villages. Elle sera transportée par une ligne, encore à construire, sur environ 105 km entre le site du barrage et la ville de Bertoua, la capitale régionale de l'Est du Cameroun.

Cameroun : nouvelle prorogation du permis Bomono de Bowleven, en attente d'une licence d'exploitation depuis 2015

La licence d'exploration de la firme pétro-gazière britannique Bowleven, opérateur du permis Bomono couvrant deux blocs de 2328 km dans le bassin Douala situé en *onshore*, est prorogée jusqu'au 12 décembre 2018, annonce l'entreprise dans un communiqué officiel. Cette licence expirait le 12 décembre 2016, après deux premières prorogations obtenues en décembre 2014 et 2015.
La nouvelle prorogation de la licence de Bowleven sur Bomono, apprend-on officiellement, permet de préserver les intérêts de la firme britannique sur la superficie concernée en attendant la réponse du gouvernement camerounais à la demande d'exploitation du gaz déposée par Bowleven depuis novembre 2015, année au cours de laquelle le pétro-gazier britannique a foré deux puits (Zingana et Moambe) sur Bomono, lesquels ont confirmé l'existence d'hydrocarbures.
La société pétro-gazière annonce par ailleurs que « *l'approbation ministérielle pour la prolongation de la licence ayant maintenant été reçue, le processus d'approbation de l'autorisation d'exploitation suivra, comme le stipulent les autorités camerounaises* ».
Pour rappel, le 8 janvier 2016, cette firme britannique a annoncé avoir achevé les essais d'écoulement prolongé sur les puits baptisés Moambe et Zingana. « *Les résultats à ce jour continuent de soutenir les plans pour une offre initiale de l'ordre de 5 à 6 MMSCFD de gaz pour la production d'électricité en vertu d'un plan de développement formulé avec Actis et Eneo* (entreprise concessionnaire du service de l'électricité, ndlr) *au Cameroun* », a soutenu Bowleven.

La mise en service d'un barrage de 15 MW à Mékin bloquée par des problèmes socio-environnementaux

Le barrage hydroélectrique de Mékin, construit dans la région du Sud du Cameroun, ne débitera pas de sitôt les 15 MW attendus pour alimenter en énergie électrique les ménages des huit communes du département du Dja-et-Lobo.
Des retards sont observés dans le processus de relogement des populations impactées par le projet, a-t-on appris au cours d'une récente descente sur le terrain des autorités publiques locales, et des soucis environnementaux bloquent la mise en service des turbines.
En effet, apprend-on de bonnes sources, de récents tests effectués sur cette infrastructure énergétique ont provoqué l'inondation d'au moins deux ponts environnants, révélant ainsi des dysfonctionnements auxquels il faut palier avant la mise en service de l'ouvrage.
Pour rappel, le barrage de Mékin a été construit par la China National Electric Engineering Corporation (CNEEC) sur un financement chinois d'environ 25 milliards de francs CFA en faveur de l'Etat camerounais.
Le projet comprend également la construction d'une ligne de transport sur 33 km.

La société Britannique Joule Africa lance une étude pour la construction d'une centrale de 458 MW dans la région du Nord-Ouest

L'Etat du Cameroun, représenté par le ministre de l'Eau et de l'Energie (MINEE), Basile Atangana Kouna, l'électricien Eneo, filiale camerounaise du fonds d'investissement britannique Actis, et Joule Africa Ltd, une entreprise britannique représentée par son président Mark Green, ont signé le 12 janvier 2017 à Yaoundé une lettre d'intention tripartite dans le cadre de la construction d'une centrale hydroélectrique d'une capacité de 485 MW à Kpep (Nord-Ouest), sur le fleuve Katsina.
Selon Joël Nana Kontchou, directeur général d'Eneo, la lettre d'intention qui a été signée est une sorte de caution que le gouvernement du Cameroun et la compagnie Eeo accordent au prestataire Joule Africa.
Pour sa part, Mark Green a expliqué qu'avec la signature de ladite lettre, le projet Kpep venait de franchir une étape supplémentaire. En effet, après la phase d'étude de préfaisabilité déjà réalisée par le consultant international Lahmeyer International, c'est celle relative à l'étude de faisabilité complète qui est sur le point de démarrer.
Mark Green a aussi annoncé le début des études topographiques ainsi que des travaux de géotechnique, la conception technique préliminaire et une étude d'impact environnemental et social. Le coût du projet est estimé à 1,5 milliard de dollars. La durée du chantier sera de quatre ans.

MINES

Le Cameroun lance une nouvelle campagne de prospection de sites miniers dans six régions du pays

Le gouvernement camerounais a officiellement lancé le 24 janvier dernier un programme de cartographie géologique et géochimique dans six régions du pays. Il s'agit de l'Adamaoua (photo), du Centre, de l'Est, du Littoral, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.
Ces travaux de prospection de sites miniers seront réalisés par un groupement de cabinets constitué par BRGM, la société camerounaise BEIG3 et le Finlandais GTK.
Pendant 30 mois, une quinzaine d'experts de ce consortium sillonnera les six régions susmentionnées dans l'optique de « *réaliser treize cartes géologiques à 1/200 000, explorer des sites miniers avec un prélèvement d'un total de 18 000 échantillons, et mettre en place un système d'informations géologiques et minières pour la diffusion de l'information et la promotion du secteur minier camerounais* ».
Ce programme de cartographie géologique et géochimique est doté d'un budget d'environ 4,5 milliards de francs CFA financé par la Banque mondiale. Il est réalisé dans le cadre du Projet de renforcement des capacités dans le secteur minier (PRECASEM) piloté par le Ministère des mines.
L'on se souvient que, dans le cadre de ce même PRECASEM, le gouvernement camerounais avait initié, en janvier 2014, des opérations de « *levé géophysique aéroporté* », couvrant une superficie de 160 000 km^2 répartie dans six régions du pays (Nord, Adamaoua, Ouest, Est, Littoral et Centre).
Toutes ces activités visent à évaluer le potentiel minier réel du Cameroun, dont seulement 40% du territoire a fait l'objet d'exploration minière jusqu'ici.

La Coopération allemande (GIZ) dote la Cemac d'un dispositif informatique sur la gouvernance des matières premières

La Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) recevra, le 25 janvier 2017 à Yaoundé, un dispositif informatique et managérial dans le cadre du Projet de renforcement de la gouvernance des matières premières en Afrique centrale (REMAP/Cemac) piloté par la Coopération allemande, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).
Ce dispositif informatique permettra, au siège de la Cemac et dans les représentations des pays membre, d'avoir un accès rapide à l'ensemble des informations traitées au sein des Etats membres, en particulier dans le domaine des industries extractives, explique la GIZ.
L'organisme ajoute : « *Outre la formation du personnel de la Cemac sur un accès rapide aux connaissances traitées au sein de la Commission via un système informatique novateur, le projet REMAP va apporter un appui dans la mise à disposition d'un serveur dont les capacités techniques permettront le stockage d'une grande quantité de données.* »
Le REMAP résulte d'un accord-cadre signé en 2008 entre le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) et la Commission de la Cemac.
Le projet a, entre autres, pour mission d'aider à améliorer la contribution de l'exploitation des richesses du sous-sol, de réduire la pauvreté, de contribuer à renforcer la transparence et la gouvernance des revenus issus de l'exploitation minière et d'intensifier la coopération internationale dans le secteur de la production pétrolière, gazière et minière.

Emmanuel Peughouia devient le premier Camerounais à investir dans la production de ciment

L'on en sait désormais un peu plus sur les actionnaires de Medcem Cameroun, la cimenterie contrôlée par le groupe turc Eren Holding qui a été inaugurée le 16 décembre 2016 sur les berges du Wouri à Douala, la capitale économique du pays, par le premier ministre, Philémon Yang. Une partie du capital de cette unité de production de ciment, la quatrième du pays, est contrôlée par le Camerounais Emmanuel Peughouia. Il s'agit du promoteur de la chaîne de quincailleries Quifeurou (Quincaillerie du feu rouge), dont la première enseigne a été ouverte en 1983 dans la ville de Bafoussam, la capitale régionale de l'Ouest du Cameroun. « *Quifeurou, dans sa quête à livrer du ciment de qualité et à bas prix à sa clientèle, et encouragé par la Loi de 2013 portant incitations à l'investissement privé au Cameroun, s'est rapproché de son partenaire Eren Holding, leader du marché des matériaux de construction en Turquie* », a expliqué Emmanuel Peughoui lors de l'inauguration de l'usine Medcem à Douala, révélant ainsi la genèse de ce projet.

Au final, c'est une enveloppe globale de 20,3 milliards de francs CFA qui a été investie par les deux partenaires dans la capitale économique camerounaise, pour une production annuelle de 600 000 tonnes de ciment extensible à un million de tonnes. Cette production sera distribuée par la chaîne de quincailleries Quifeurou qui compte officiellement de nos jours 56 points de vente dans 35 villes au Cameroun, en République Centrafricaine et au Tchad.

Ce partenariat qui, selon Emmanuel Peughouia, « *allie l'expertise de la production du ciment en Turquie et l'expérience camerounaise en matière de distribution des matériaux de construction* », confère à cet opérateur économique le statut de premier Camerounais à avoir investi dans la production de ciment dans son pays. « *Nous sommes très fiers d'être le premier opérateur camerounais à avoir investi dans ce domaine qui, pendant plusieurs décennies, était inaccessible aux nationaux* », s'est-il réjoui le 16 décembre 2016 à Douala. En effet, pendant 48 ans, Cimencam, filiale du groupe Lafarge-Holcim, a régné de façon monopolistique sur le marché camerounais du ciment.

Ce monopole n'a été brisé qu'en 2014 avec la mise en service d'une seconde cimenterie dans le pays par Cimaf, une filiale du groupe marocain Addoha. Cet opérateur sera suivi un an plus tard par le milliardaire nigérian Aliko Dangote, puis aujourd'hui par un premier opérateur économique camerounais : Emmanuel Peughouia.

INFRASTRUCTURES

L'agence norvégienne Eksportkerditt finance des projets d'adduction d'eau au Cameroun à hauteur de 38 milliards FCFA

Les villes de Meyomessala, Melong et Nkongsamba seront bientôt approvisionnées en eau potable grâce à une convention de crédit acheteur d'un montant de 37,8 milliards FCFA, signée le 13 janvier 2017 à Yaoundé entre le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT), Louis Paul Motaze, et le directeur de l'industrie et de l'énergie renouvelable de la banque norvégienne GIEK Ivar Slengesol. « *La particularité de ce projet est qu'il met en place une technologie basée sur la filtration membranaire, qui permet de garantir une très bonne qualité de l'eau produite, ainsi que la durabilité et la fiabilité des équipements à coût très compétitif* », explique Louis Paul Motaze.
Grâce à ces futures adductions d'eau, ajoute-t-il, la capacité additionnelle de production en milieu urbain et périurbain sera de 20 000 m^3/jour environ, ce qui permettra d'alimenter près de 250 000 personnes et d'accroître le taux de desserte. La main d'œuvre locale sera utilisée à hauteur de 70% pendant la phase de construction, toutes catégories professionnelles confondues.
C'est depuis environ deux ans que le gouvernement camerounais est entré en négociation avec l'agence norvégienne Eksportkerditt SA pour le financement du projet de construction, d'extension et de renforcement des réseaux d'alimentation en eau potable dans ces trois villes du Cameroun. Les négociations, qui se sont matérialisées par la signature d'un mémorandum d'entente le 30 juin 2015, suivie de celle d'un contrat commercial le 28 août 2015 entre les administrations camerounaises concernées et les partenaires privés norvégiens, visent à impliquer l'assistance technique, économique et financière de l'agence norvégienne Eksportkerditt SA aux efforts de développement du pays.
Cette nouvelle coopération qui s'ouvre au Cameroun grâce à ce premier projet connaîtra de nouveaux engagements, parmi lesquels celui du projet de renforcement et d'extension d'une station d'eau potable de Japoma, dans le Littoral, et celui de la fourniture de 64 groupes électrogènes en préparation à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2019, pour un montant de 75 millions d'euros.

Les travaux de gros œuvre du second pont sur le Wouri achevés à 84%

Une étape décisive de la construction du second pont sur le fleuve Wouri a été franchie en ce mois de janvier 2017 dans la capitale économique du Cameroun car l'entreprise Sogea Satom, qui réalise les travaux de construction du second pont sur le Wouri, a procédé au clavage final, signifiant la jonction des deux parties de l'ouvrage, côté Déïdo et côté Bonabéri.
Ces travaux marquent la finalisation des travaux de gros œuvre du viaduc. Le Ministère des travaux publics (MINTP) estime le taux d'avancement physique des travaux de la phase de réalisation à 84%, pour une consommation des délais de 97%. S'agissant des accès sur le pont, les travaux sont réalisés à 33%. Le tablier des viaducs des ouvrages d'art ferroviaires est réalisé à 100%. Pour ce qui est des aménagements complémentaires, l'avancement physique général des travaux est de 43%, dont 41% côté Déïdo et 46% côté Bonabéri.
La conception et la réalisation des aménagements complémentaires du deuxième pont sur le Wouri ont été mises sur pied dans le but d'optimiser le projet de base, de manière à le rendre plus fonctionnel compte tenu du développement qu'a connu la zone où il se situe. Cette extension vise à résoudre d'importantes contraintes portant principalement sur la gestion de la circulation dans la zone portuaire. Les travaux comportent l'aménagement d'un accès en 2×3 voies et trottoirs depuis le giratoire Bonassama jusqu'au giratoire SCDP, y compris sur le tablier de l'ouvrage routier.

L'entreprise Atidolf Nigeria lance les travaux d'une route de 72 km dans la région du Centre du Cameroun

Le Ministère des travaux publics (MINTP) informe que l'entreprise Atidolf Nigeria, adjudicataire du contrat des travaux de bitumage de la route Soa-Esse-Awae dans le Centre du pays, mène depuis le mois de décembre 2016 des opérations de cadrage du tracé et d'implantation de l'axe et des emprises qui, du reste, sont achevées entre les localités d'Esse et d'Awae.
Les activités liées à la recherche de gisements de matériaux sont également en cours. S'agissant de la libération des emprises du projet, le MINTP indique que les travaux d'évaluation des biens en vue des expropriations des populations riveraines du projet sont en cours d'exécution par une commission.
En ce qui concerne le déplacement des réseaux, les concessionnaires des réseaux publics (Camtel, Eneo, Camwater) ont été saisis par le Ministère des travaux publics le 14 décembre 2016 pour l'évaluation des prestations attendues.
L'axe Soa-Esse-Awae, long de 72 km, a été sélectionné pour être exécuté dans le Programme de réalisation des routes prévues dans le Plan d'urgence triennal arrêté par le gouvernement en décembre 2015.
Les travaux de construction seront exécutés sur une durée de 24 mois, pour un montant qui s'élève à 36 milliards FCFA.

LEADER DU MOIS

Kate Fotso, la « *dame de fer* » de la filière cacao au Cameroun, est la femme la plus riche du pays

Le magazine américain *Forbes* classe Kate Fotso parmi les 30 plus grosses fortunes en Afrique subsaharienne francophone.

252 millions de dollars, soit environ 150 milliards de francs CFA. Telle est la valeur du matelas financier sur lequel est assise Kate Kanyi-Tomedi Fotso, la DG de Telcar Cocoa LTD, entreprise leader des exportations de cacao au Cameroun (avec plus de 30% des volumes exportés) et négociant de la firme américaine Cargill.

Cette révélation faite par le magazine *Forbes* classe cette opératrice économique camerounaise parmi les 30 plus grandes fortunes en Afrique subsaharienne francophone. Celle que le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, aime souvent à appeler « *la dame de fer* » de la filière cacao du Cameroun, est surtout la femme la plus riche de son pays, apprend-on.

Identité remarquable de la filière cacao locale, dans laquelle elle se meut depuis une vingtaine d'années aux côtés des hommes, sans afficher le moindre complexe, la DG de Telcar Cocoa est aussi depuis quelques années la principale promotrice de la culture du cacao certifié au Cameroun.

Sur les trois dernières campagnes cacaoyères, par exemple, l'entreprise que dirige Mme Fotso a distribué 1,5 milliard de francs CFA de primes aux producteurs de cacao certifié. La filière cacao doit également son Académie des coopératives (Coop Academy) lancée en mars 2016, à cette dirigeante de Telcar Cocoa, entreprise classée 18ème sur les 100 premières entreprises camerounaises en termes de chiffres d'affaires.

La Coop Academy, qui a permis d'attirer les premiers investissements de la SFI dans l'industrie cacaoyère camerounaise, ambitionne de former, sur une période de trois ans, environ 908 délégués appartenant à 227 coopératives de producteurs de cacao ; afin de transformer leurs organisations en des entreprises viables, durables et profitables.

Mais avant l'Académie des coopératives, Kate Fotso, qui implémente le « *Cargill Cocoa Promise* » au Cameroun, avait déjà permis de former, entre 2011 et 2015, environ 21 000 producteurs de cacao aux bonnes pratiques, dans les régions du Littoral, du Sud-Ouest, du Centre et du Sud du Cameroun. Parmi ces producteurs, 8000 ont reçu des certifications.

L'œuvre de Kate Fotso au sein de la filière cacao lui a valu d'être mise sous le feu des projecteurs lors de l'édition 2015 du Festival international du cacao camerounais (Festicacao), organisé cette année-là sous le thème : « *la femme dans le cacao* ». Ses conseils et cette rigueur managériale reconnue aux femmes ont et continueront certainement à contribuer au rayonnement de TAF Investment Group, la holding fondée par son époux, le regretté André Fotso, lui aussi capitaine d'industrie. Il fut le patron des patrons camerounais entre 2012 et le 2 août 2016, date de son décès à Paris.

La Coop Academy, qui a permis d'attirer les premiers investissements de la SFI dans l'industrie cacaoyère camerounaise, ambitionne de former, sur une période de trois ans, environ 908 délégués appartenant à 227 coopératives de producteurs de cacao.

Brice R. Mbodiam

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co

L'étoile du Cameroun